

Maintien de l'intégralité de la mission d'intérêt général de l'INC : Non à la suppression de 60 millions de consommateurs

Suite au remaniement ministériel, Madame Carole DELGA, nouvelle Secrétaire d'Etat en charge de la consommation, semble avoir pris la décision d'exclure la revue consumériste « 60 millions de consommateur » du contrat d'objectif de l'Institut National de la Consommation (INC), éditeur de la revue depuis 1970.

Cette exclusion aurait pour conséquence directe de priver l'INC d'une part considérable de ses ressources, alors même que l'on constate un désengagement progressif de l'Etat, en termes de subventions publiques, depuis plusieurs années.

Cette exclusion laisserait par ailleurs augurer du rachat de « 60 millions de consommateurs » par un groupe privé, ce qui marquera la fin de la seule revue consumériste française, indépendante vis à vis de tout intérêt autre que celui du consommateur.

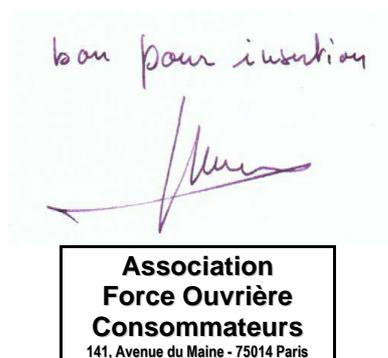
Alors que le prédécesseur de Mme DELGA avait œuvré pour la défense des consommateurs avec l'adoption de la loi du 17 mars 2014, cette mesure porte une atteinte sérieuse à l'information et à la défense des consommateurs.

Si ce scénario se confirme, c'est en tant que telle la mission d'intérêt général de l'INC qui à terme risque d'être supprimée.

Ce scénario est inacceptable pour l'AFOC.

Aussi, l'AFOC appelle le Gouvernement à clarifier sa politique consumériste et à donner toutes les garanties quant au maintien de « 60 millions de consommateurs » dans le contrat d'objectif de l'INC, afin de garantir à ce dernier une source de revenus indépendante des subventions publiques, mais surtout afin que « 60 millions » continue de jouer son rôle d'information des consommateurs en toute indépendance.

Paris, le 28 juin 2014



La Secrétaire générale

Martine Derobert

Contact : Martine DEROBERT –
01.40.52.85.85